

Déclaration CAPA Hors-Classe Certifiée
du 17 mai 2019

La promotion à la hors-classe est toujours très attendue dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat et de gel du point d'indice depuis de trop nombreuses années, à l'origine du déclassement de nos professions et d'une précarité croissante. Les élu(e)s du SNES-FSU sont intervenu(e)s pour défendre l'idée que ce sont les collègues avec le plus d'ancienneté qui doivent être promus afin qu'ils puissent réaliser leur carrière sur 2 grades conformément aux engagements du PPCR. Pour le SNES-FSU il est important que tous les collègues puissent partir à la retraite avec la hors-classe et en retirent un bénéfice dans le calcul de leur pension, ce qui ne sera possible que s'ils passent au moins 6 mois dans ce grade.

Nous demandons à ce que les avis donnés aux collègues du 9ème échelon soient réellement des avis sur l'ensemble de la carrière et puissent être revus en cas de litige et particulièrement les collègues qui se sont vus attribuer un avis avant la mise en place du PPCR. Dans ce cadre, nous regrettons que les collègues n'aient eu connaissance des avis qu'à partir du 13 mai 2019. Cette possibilité de consultation est donc toute symbolique.

Dans le projet proposé, nous trouvons 154 promus, conformément aux contingents fixés nationalement, mais parmi eux 92 collègues au 11ème échelon et 62 au 10ème. Ainsi nous contestons la sortie des 64 collègues du 11ème échelon qui se retrouvent exclus de la promotion à cause d'un barème pas assez avantageux pour eux. Nous interviendrons dans ce sens pour que la hors-classe soit bien parcourue par le maximum de collègues comme un échelon supplémentaire. Nous constatons aussi que ne rentrent pas de nombreux collègues proches de la retraite et nous vous solliciterons sur quelques cas qui nous paraissent prioritaires.